

L'emploi progresse dans l'économie sociale et solidaire

- Par [Mathilde Golla](#)
- Publié le 28/06/2016



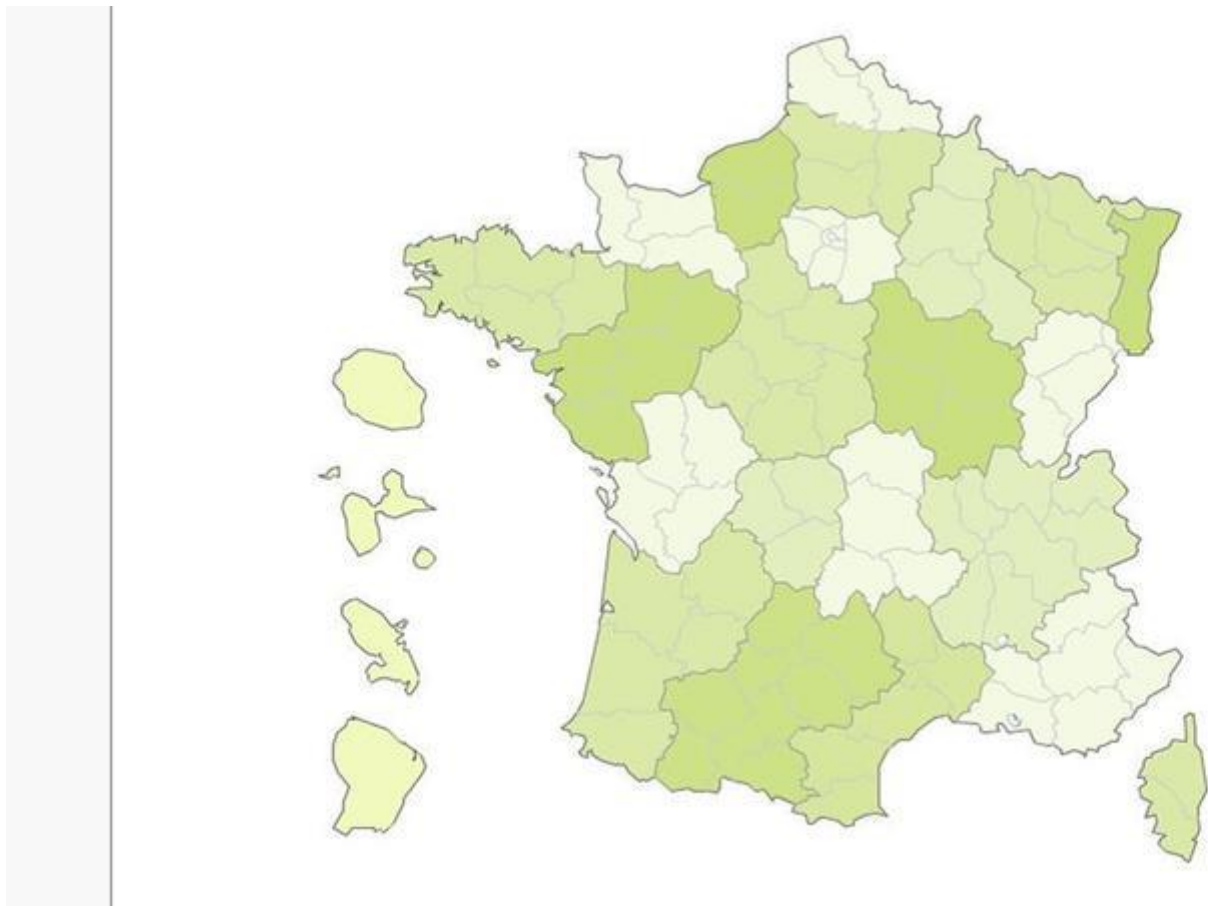
Après une nouvelle hausse en 2015, l'économie sociale et solidaire (ESS) a représenté un emploi privé sur huit en 2015 (12,7%) avec 2,39 millions de salariés.

L'emploi dans l'économie sociale et solidaire (ESS) se porte bien. De fait, en 2015, il a progressé de +0,4% dans ce secteur, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'emploi privé (avec une hausse de 0,2%), selon [l'association Recherches et Solidarités](#). L'économie sociale et solidaire (ESS) a ainsi représenté un emploi privé sur huit en 2015 (12,7%) avec 2,39 millions de salariés.

«En 2015, deux mesures ont soutenu le secteur de l'économie sociale et solidaire, les emplois d'avenir et le service civique, ce qui explique en partie la hausse observée», souligne Cécile Bazin, directrice de l'association. Au total, l'an passé, l'économie sociale et solidaire a concerné 202.700 établissements employeurs, 2,39 millions de salariés et une masse salariale de près de 56 milliards d'euros. Sa «colonne vertébrale» est le secteur associatif, qui représente près de 83% des établissements employeurs, 77% des emplois et 69% de la masse salariale. Coopératives, mutuelles et fondations sont les autres employeurs. Dans l'ensemble des emplois privés en France, l'emploi associatif représente une part plus importante (9,8%) que celle des secteurs de la construction ou des transports (7,7% chacun), souligne l'étude.

[Une bonne santé qui se vérifie depuis plusieurs années.](#) Ainsi, entre 2010 et 2015, l'emploi dans l'ESS a progressé de 26%, quand l'ensemble de l'emploi privé n'augmentait que de 7%. «Nous effectuons cette étude depuis 10 ans et chaque fois nous avons observé une résistance de l'économie sociale et solidaire, même en période de crise. Nous constatons que ce secteur souffre moins que les autres. Notamment, les associations, qui sont pour nous la 'colonne vertébrale' du secteur, parviennent à maintenir les emplois malgré un contexte peu propice, avec une réduction des subventions publiques».

Le Limousin, région la plus dynamique pour l'économie sociale et solidaire



Toutes les régions ne bénéficient toutefois pas de la même attractivité. Ainsi, le Limousin arrive en tête du classement des régions, loin devant l'Ile-de-France. La part de l'économie sociale et solidaire au sein de l'emploi privé dans cette région varie de 17,3% dans le Limousin à 8,7% en Ile-de-France. Cette part atteint ou dépasse également les 16% en Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Franche-Comté. Ce ratio dépend du dynamisme de l'économie sociale et du secteur économique dans ces régions, mais aussi de la place plus ou moins importante de l'emploi public, souligne l'étude.

Par département, la part de l'économie sociale dans l'emploi privé dépasse 20% dans les Deux-Sèvres, siège de nombreuses mutuelles, la Creuse (importance du secteur mutualiste et des fondations), le Tarn, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire et la Lozère. «Les départements où le secteur de l'économie sociale et solidaire sont bien implantés sont ceux où le privé est peu présent et en souffrance. Par ailleurs, des régions comme la Lozère bénéficient d'une politique volontariste dans ce domaine. D'autres régions ont des spécificités locales qui favorisent ce pan de l'économie, comme dans les Deux-Sèvres, siège de nombreuses mutuelles», explique Cécile Bazin.

De son côté, Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée de l'ESS, s'est félicitée de ces chiffres. «Après avoir mis un cadre favorisant la structuration du secteur, nous devons franchir une nouvelle étape: trouver de nouveaux financements qui permettent des projets de plus grande envergure en associant des acteurs multiples», a-t-elle déclaré. «C'est le sens de l'appel à projet 'Contrats à impact social' lancé en mars dernier et qui connaîtra ses premiers lauréats d'ici la fin du mois», a-t-elle ajouté. Ce mécanisme, déjà développé dans les pays anglo-saxons, permet de faire financer des programmes sociaux par des investisseurs privés, rémunérés au résultat. Reste à savoir si la France est prête à développer ce type d'initiative.